

M2 Master Enseignement (MEEF) parcours anglais

M2 MEEF : 3 cas, selon la situation du stagiaire.

- "cursus normal" : pour les étudiants ayant obtenu le CAPES rénové en juin 2014 et ayant obtenu leur M1 MEEF (cours les mercredis et jeudis, stage toute l'année les autres jours) ;
- "cursus adapté" : pour les étudiants ayant obtenu le M1 MEEF mais n'ayant pas obtenu le CAPES. La plupart des cours seront mutualisés avec ceux du M1 MEEF (cours les mercredis et jeudi au S1). Stage de 16 semaines les autres jours à d'octobre ;
- "parcours adapté" ou DU : pour les étudiants ayant le CAPES, mais ayant un master complet autre que MEEF2 (un complément de formation est exigé). Cours mutualisés avec les "cursus normaux" : volumes horaires variables suivant les types de M2 obtenus auparavant.

Seuls les M2 "cursus normal" et "parcours adapté" seront fonctionnaires-stagiaires.

Les lauréats du CAPES et de l'agrégation externe effectueront leur rentrée en deux temps:

- une semaine à l'université **la dernière semaine d'aout**, organisée par le rectorat et l'INSPE
- ils se rendront ensuite dans leur établissement d'affectation pour effectuer **la pré-rentrée et la rentrée comme leurs collègues du secondaire**.

Leur stage de 9h par semaine débutera en effet dès la pré-rentrée du secondaire.

Plus d'informations sur les cours à l'université dans le [livret](#) téléchargeable.

NB : Les étudiants admis au CAPES/CAFEP doivent, pour être titularisés, être titulaires d'un M2. Le MEEF 2 seul ne permet pas la titularisation. Le seul CAPES non plus. Un M 2 autre que MEEF 2 ne suffit plus.

Dans les deux cursus, les stages seront encadrés et seront pris en compte dans l'attribution des ECTS du MEEF 2. Le suivi de la formation s'effectue en collaboration avec le personnel du rectorat et les tuteurs de terrain. L'INSPE est totalement intégré aux sites universitaires de l'Académie de Versailles.

Les étudiants non titulaires d'un MEEF 2 Enseignement **devront avoir un complément de formation** (c'est ce qu'on appelle les "**parcours adaptés**" et se verront attribuer un **DU, Diplôme Universitaire**).

RAPPEL : on ne peut désormais s'inscrire à l'**agrégation** que si l'on est titulaire d'un M2.

Mis à jour le 18 mars 2020



Contacts

at
nnaceur, bâtiment V, 1er étage

able pédagogique
[roux](#)

terre.fr/m2-master-enseignement-meef-parcours-anglais-646039.kjsp?RH=1450180317077